

# L'adjectif qualificatif associé à la femme dans le discours proverbial<sup>1</sup> algérien et français

Chahrazad OUARAB<sup>2\*</sup>

<sup>2</sup>Université Alger 2/ scheraz\_1987@yahoo.fr

Date de soumission 26-8-2021 date d'acceptation 13-10-2021 date de publication 23-10-2021

## Résumé

Le présent article porte sur la parole proverbiale algérienne et française dans sa *prédication* de l'entité<sup>3</sup> femme au prisme de la sémiolinguistique, dans une perspective contrastive. L'analyse de cette prédication a pris forme, dans un premier temps par l'examen de la catégorie adjectivale et dans un second temps par l'examen du *procédé discursif* de *qualification*. L'objectif est de saisir les modalités de construction de cette entité dans deux langues qui appartiennent à des univers éloignés.

**Mots clés : adjectif, épithète, qualification, représentation, doxa, proverbe.**

---

<sup>1</sup>Les proverbes français et algériens sont extraits de différents recueils et dictionnaires dont les références sont jointes en bibliographie.

\* - Auteur correspondant.

<sup>3</sup>B. Pottier (1992).

## **the qualifying adjective associated to woman in the proverbial Algerian and French discourse.**

### **Abstract:**

This article focuses on the proverbial Algerian and French speech in their predication of the woman entity through a semiolinguistic prism, from a contrastive perspective. The analysis of this preaching is divided into two parts: first, the analysis of the adjectival category: -the epithet -redundant in our corpus, and secondly, the linguistic qualification process that results from it. The objective is to understand the modalities of construction of this entity in two languages which belong to distant universes.

**Keywords :** adjective, epithet, qualification, representation, doxa, proverb.

## **Introduction**

Nous nous proposons d'interroger le discours proverbial algérien et français dans sa mise en mots de *l'entité* femme à travers le prisme sémiolinguistique. Dans un premier temps, nous examinons les *prédications linguistiques*, c'est-à-dire les *catégories de la langue* qui « sont d'ordre strictement linguistique en ce qu'elles organisent les signes en systèmes formels signifiants ». (Charaudeau, 2010 : 635). Dans un second temps, nous analysons le *procédé discursif* impliqué dans cette mise en mots, à savoir le *procédé de qualification*. Par *procédé discursif*, il est question d'utiliser « une ou plusieurs catégories de la langue qui peuvent se combiner entre elles pour servir l'une ou l'autre des composantes de l'organisation descriptive : *nommer, localiser-situer, qualifier* » (ibid., 686). L'objectif est triple : premièrement, identifier les incidences sémantiques impliquées par ces formes dans la construction de cette *entité*, deuxièmement, savoir si les univers linguistiques inhérents aux deux langues : l'arabe algérien<sup>4</sup> et le français font corrélés des constructions distinctes de cette *entité*. Troisièmement observer si la parole proverbiale, *fleuron du sens commun*<sup>5</sup> induit les mêmes éléments doxiques<sup>6</sup> relatifs à cette *entité*.

---

<sup>4</sup>-L'arabe dialectal algérien est un parler qui trouve ses racines dans l'arabe *classique* et le berbère, présentant des variantes lexicales et phonétiques spécifiques aux différentes aires géographiques d'Algérie. (Cheriguen 1997)

<sup>5</sup>-Nous empruntons cette appellation à P. Cadiot et Y.M. Visetti (2008).

## 1 .Une catégorie de la langue : l'adjectif qualificatif

Dans ce premier versant de notre analyse, nous observerons les constructions linguistiques de l'adjectif associé à la femme et sa position dans les deux langues, les retombées sémantiques induites par celles-ci dans la représentation de cette *entité* dans le discours proverbial<sup>7</sup>.

### 1.1. Définition

L'adjectif en tant que catégorie est défini comme étant :

Une catégorie formelle qui peut tantôt avoir la même forme que le nom(**savant, sage**) (...), tantôt se former à l'aide d'un suffixe<sup>8</sup> (dont les plus courants sont :-**ien**, (parisien), -**ais** (français), -**able** (jetable) (...)). Il peut recourir à différents types de propriétés : les propriétés, dirons-nous, à l'état pur comme c'est le cas des couleurs (**vert**), des formes (**ron**d), des dimension(**long**), et d'autres caractéristiques psychologiques (**calme**), sociales (**riche**),etc. ;des propriétés conçues comme le résultat d'une action passée (**cuit, frit, étonné**), ou comme la caractéristique d'une action : le discours **présidentiel** (...) des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent

---

<sup>6</sup>-Dans le sens de doxa telle que théorisée par Schapira (2014), qui la considère comme un élément constitutif du stéréotype.

<sup>7</sup>-Le proverbe a la spécificité d'être une parole doublement stéréotypée (Schapira 2014), c'est-à-dire qu'il peut être porteur des deux catégories de stéréotypes : le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue.

<sup>8</sup>-Le caractère souligné est indiqué par l'auteur lui-même.

auprès des autres : « un discours **intéressant** »,  
**étonnant, fascinant** (=un discours qui intéresse,  
étonne, fascine)<sup>9</sup>. (Ibid, 2010: 329).

En français, l'adjectif peut être lié au nom qualifié de deux façons : d'une part, il peut lui être directement rattaché, ce que Charaudeau appelle le *rattachement direct* (Charaudeau 2010), qui ne fait appel à aucune unité intermédiaire, placé avant ou après le qualifié. Cela correspond à ce que les grammairiens désignent par épithète. D'autre part, le *rattachement indirect*, par l'intermédiaire de l'auxiliaire être qui correspond traditionnellement à la fonction attribut, ou par d'autres verbes-auxiliaires : sembler, paraître, avoir l'air, faire, etc.

En arabe, l'adjectif qualificatif peut être construit par ces schèmes :

« **فَعْلَانُ** » tel شيبعان rassasié(...); et « **أَفْعَلُ** » tel  
أحمق idiot, « **فَعْلٌ** » tel حشيع cupide(...); « **فَعُولٌ** »  
tel أكل gourmet(...); « **فَعِيلٌ** » tel  
رحيم miséricordieux; « **فَعْلٌ** » tel عذب doux(...); et  
« **فَعْلٌ** » tel مُرّ amer(...); « **فَعَالٌ** » tel شجاع  
vaoureux<sup>10</sup>; et « **فَعَالٌ** » tel اجبان lâche(...). « **مُفَعَالٌ** »  
tel مُقدام brave. (Fekri, 2019 : 5).

Par ailleurs, ces schèmes sont les plus récurrents en arabe mais il peut y avoir d'autres formes, qui apparaîtront tous postposés au nom qu'ils qualifient.

---

<sup>9</sup> -Le caractère gras est souligné par l'auteur lui-même.

<sup>10</sup>-Cette traduction est proposée par l'auteur.

Nous nous attelons, dans le point suivant, à l'examen des formes adjectivales, leurs positions et les effets de sens qui en découlent dans la construction de *l'entité* femme dans la parole proverbiale.

## **1.2. Analyse de la construction des adjectifs qualificatifs et de leurs positions**

Nous passons à l'examen des formes adjectivales associées à la femme et de leurs positions pour examiner les effets de sens qui en dérivent dans la construction de cette *entité*. Voyons quelques exemples des proverbes français extraits de notre corpus que nous désignerons désormais par PF.

1. Vides chambres font femmes folles
2. Femme bonne vaut couronne
3. A femme avare, galant escroc
4. Femme sotte se connait à la toque
5. Dame blanche a le cul noir

En français, la construction des adjectifs est tributaire du mode de rattachement de l'adjectif qualificatif au nom qualifié. Ce rattachement peut être *direct* ou *indirect*. Le rattachement *direct* se réalise lorsque l'adjectif est directement lié au nom qualifié sans forme intermédiaire. Cette construction correspond à la fonction épithète dans la grammaire traditionnelle. Le rattachement *indirect* prend forme par l'adjectif qui est lié au

nom qualifié par le verbe être ou d'autres verbes qui peuvent faire office de forme intermédiaire. Dans la grammaire traditionnelle, cette construction correspond à la fonction attribut. Ainsi, la présence de l'épithète joue un rôle sémantique différent de celui de l'attribut<sup>11</sup>, à savoir : il présente les qualifiants comme faisant partie d'une *caractérisation interne* au nom. Cette configuration pose la propriété comme étant intimement lié à l'être décrit. Contrairement à l'attribut qui a pour rôle sémantique de présenter la propriété comme étant seulement un composant de la nature sémantique de l'être qualifié, correspondant ainsi à ce que Charaudeau nomme le rôle sémantique de *définition*.

Dans les exemples des proverbes sus cités, les adjectifs relatifs à *l'entité* femme apparaissent en tant qu'épithètes, c'est-à-dire qu'ils sont liés au qualifié femme directement sans élément intermédiaire.

La position de l'adjectif –épithète- avant ou après le nom qualifié est pertinente. Cette position est tributaire de facteurs qui peuvent être d'ordre *formel*<sup>12</sup>, d'ordre *sémantique* ou d'ordre

---

<sup>11</sup>- Adjectif lié au qualifié par l'intermédiaire d'un verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire (paraître, sembler, etc.)

<sup>12</sup>-Charaudeau (2010) affirme que les critères formels peuvent contraindre une position *d'antéposition*. Les adjectifs monosyllabiques à titre d'exemple sont toujours antéposés, « un bon exemple » (même si on peut dire aussi, un exemple bon). Les adjectifs polysyllabiques avec un nom monosyllabique ou à longueur égale, ont une tendance à apparaître en *postposition*.

*expressif* (Charaudeau 2010). Quand le contexte n'induit pas de contraintes formelles, la position de l'épithète peut inférer des effets de sens, que nous tentons de cerner dans cette contribution. Dans le corpus français, ces épithètes se présentent sous deux types de positions : en *antéposition* et en *postposition*. Les adjectifs épithètes folles, bonnes, avare, sotté et blanche sont *postposés* aux qualifiés respectifs : femme(s), dans les proverbes 1,2, 3, 4, et un variant de ce terme : dame dans le proverbe 5. Ces qualifiants s'associent au qualifié *femme* et présentent les deux entités : qualifié et qualifiant comme étant distincts de sens. Ces adjectifs se présentent comme étant *objectifs* et *explicatifs* des comportements imputés aux femmes, dans : folle, bonne, avare et sotté, c'est-à-dire que ces comportements sont présentés comme consubstantiels à *l'entité* femme. Les propriétés véhiculées par ces adjectifs ne font que relever une caractéristique qui vient s'ajouter aux *propriétés intrinsèques* (Charaudeau 2010) de l'être qualifié, en l'occurrence la femme, et s'opposent du même coup à d'autres caractéristiques possibles (ce qui n'est pas le cas dans *l'antéposition*). La *postposition* conçoit l'adjectif et *l'entité* femme comme deux entités ayant un sens distinct, ce qui justifie que ces adjectifs soient pourvus, dans cette position, de sens dit *propre* et jamais figuré, qui correspond au *sens initial*. Dans cette optique, Charaudeau rappelle que la *postposition* correspond à :

Un mouvement de l'esprit qui perçoit le monde de manière analytique, en deux temps ; d'une part les êtres, d'autre part les qualités qui s'attachent à ces êtres. C'est semble-t-il ce qui fait dire aux grammairiens que la postposition donne à l'adjectif un sens intellectuel, explicatif et objectif. (2010: 351)

Dans les proverbes français, la postposition n'est pas l'unique position sous laquelle apparaît l'adjectif, l'antéposition est aussi présente, observons quelques exemples :

1. Belle femme, mauvaise tête, bonne mule, mauvaise bête.
2. D'une bonne vigne, prenez le plant,  
D'une bonne mère, prenez la fille.
3. Jolie fille porte sa dot sur le front
4. Tout ce que Clerc laboure, Folle femme dévore

L'antéposition, quant à elle, correspond à un processus sémantique différent correspondant :

À un mouvement de l'esprit qui perçoit le monde de manière plus qualitative, les êtres sont perçus à travers leurs qualités. C'est semble-t-il ce qui fait dire à certains grammairiens que l'antéposition donne à l'adjectif un sens affectif, expressif et subjectif. (Charaudeau, 2010: 351)

Bien que les adjectifs antéposés ne soient pas légion, ils sont néanmoins présents dans les parémies françaises. En effet, les adjectifs antéposés : belle, bonne, répétés deux fois, associés à mère, femme, jolie, ainsi que folle apparaissent en antéposition au qualifiés femme, fille et mère. Cette position est significative.

En effet, l'antéposition exprime l'extrême rapprochement qui existe entre le qualifié et le qualifiant, c'est-à-dire que la propriété exprimée par l'adjectif est partie intégrante au nom qualifié pour ne produire qu'un seul être. Notons au passage, que ce sont des qualificatifs qui ne portent que sur les attributs physiques des femmes.

Dans les proverbes algériens que nous désignerons désormais PA :

1. ثلاثة يكحلوا الوجه\* رفود القفا\*ومشي الحفا\*  
ومن يتزوج امرأة شارقة  
« Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus ,  
« épouser une vieille fille ».<sup>13</sup>
2. خذ المرأة الأصلية ولو كانت على الحصيرة  
«Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire »
3. الرجال غايبة و النسوة سايبة  
« Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre »
4. عليك بالسانية القريبة و المرة الغربية  
« Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère »
5. المرأة عورة<sup>14</sup>

<sup>13</sup>-Les traductions sont proposées par Ben Cheneb lui-même.

«La femme est considérée comme une chose  
dont on rougit »

Les adjectifs sont naturellement postposés au substantif qualifié : femme. Ils sont de type *réel*. L'adjectif dit *réel* en arabe (Jebali 2005), renvoie à l'adjectif qui est postposé au substantif qualifié, en le modifiant et en s'accordant avec lui. Comme l'affirme Jebali: « L'ordre de surface dans cette sorte d'adjectif est de la forme N+Adj. Cet ordre est censé être de base (dans le sens le plus large du terme) : l'adjectif vient modifier le nom qui le précède» (2005 : 4-5). Cette position est dominante dans cette langue car c'est une position naturelle.

Aussi, ces adjectifs postposés, en arabe algérien, sont tantôt axés sur les attributs physiques des femmes : /zina/زينة tantôt sur les caractéristiques morales : /saJba/ سايبة « femme ayant le champs libre » /l-ḡriba/الغريبة, « étrangère » /l-ḡaṣila/الأصيلة / « de noble origine », ṣawra/ عورة « objet dont on rougit »<sup>15</sup> /balwa/ بلوة « malheur ». Notons que ces adjectifs sont fondamentalement marqués par une évaluation axiologique, c'est-à-dire un fait linguistique comportant un jugement

---

<sup>14</sup>-Le sens de ce proverbe est un sens métaphorique. Son sens littéral est : femme strabique.

<sup>15</sup> -Ce sens est métaphorique. Le sens littéral « femme qui louche », n'est pas mentionné par Ben Cheneb, mais est rajouté par nos soins.

évaluatif<sup>16</sup>, cette évaluation est négative dans saJba/ سايبة, « femme ayant le champs libre »<sup>17</sup>, balwa/ بلوة. « femme de malheur », / et /sawra/ عورة « femme dont on rougit ». Ces propriétés sont marquées d'une évaluation axiologique.<sup>18</sup> *Evaluation esthétique*<sup>19</sup> dans /zina/ زينة « belle ». Ainsi qu'une *évaluation éthique*<sup>20</sup> dans : /saJba/ سايبة « femme ayant le champ libre », /l-Ḥriba/ الغريبة « étrangère » et /l-ḥaṣila/ الأصلية « femme de noble origine ». Cette évaluation, bien que présente dans les deux langues, est néanmoins dominante dans les proverbes algériens.

Au terme de l'analyse de la catégorie adjectivale- épithète-, nous avons relevé qu'elle apparaît sous deux types de positions, différemment selon les langues considérées. D'une part, postposée au qualifié femme, position dominante en arabe puisqu'elle est naturelle dans cette langue. D'autre part, antéposée au qualifié femme, cette position est assez fréquente en français et non en arabe algérien, qui ne le permet pas.

<sup>16</sup> -« Un jugement évaluatif met en jeu à minima des interactions entre une *cible évaluée*, une *source évaluatrice* et un *contexte d'évaluation*.» (Jackiewicz, 2014 :1).

<sup>17</sup>-Le sens de ce proverbe correspond également à l'idée d'une femme qui s'abandonne au libertinage.

<sup>18</sup> -« Cette notion renvoie à l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur (...) ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation. » (Jackiewicz, 2014: 1).

<sup>19</sup>- L'évaluation esthétique est conçue par Charaudeau (2010) comme ce qui permet de considérer les êtres du monde, leurs faits en termes de *beau* ou *laid*.

<sup>20</sup>-L'évaluation éthique est pensée par cet auteur (2010) comme ce qui est conçu comme *bien* ou *mal*.

Ces positions procurent différents effets sémantiques et renseignent sur les représentations en cours, sur les femmes, dans la société française et algérienne. En effet, l'adoption, dans un premier temps, de la postposition fait des qualificatifs folles, bonne, avare et sottie, en français et /zina/ زينة « belle », /saJba/ سايبة « femme ayant le champ libre », /l-ʕriba/ الغريبة « étrangère », /l-ʔaʕila/ الأصيلة « femme de noble origine »<sup>21</sup>, /ʕawra/ عورة « objet dont on rougit » et /balwa/ بلوة « malheur » en arabe »<sup>22</sup>, des propriétés explicatives, ayant un *effet analytique*, c'est-à-dire qu'il s'agit de concevoir ces qualificatifs comme étant des entités qui s'attachent à l'être femme sans en constituer une seule et même entité. Or cet *effet analytique* porte sur des propriétés marquées d'une évaluation *axiologique*. *Évaluation esthétique* dans *bonne* en français et /zina/ زينة « belle » en arabe algérien. Ainsi qu'une *évaluation éthique* dans les proverbes français : *avare*, *folles*, et *sottie* et /saJba/ سايبة « femme ayant le champ libre », /l-ʕriba/ الغريبة « étrangère » et /l-ʔaʕila/ الأصيلة « femme de noble origine » dans les proverbes algériens. Cette évaluation, bien que présente dans les deux langues, est néanmoins dominante dans les proverbes algériens.

Par ailleurs, l'antéposition présente en français, et non en arabe algérien, qui ne le permet pas, à travers les qualificatifs:

---

<sup>21</sup> -Traduction de l'auteur.

<sup>22</sup> -Même remarque pour ce proverbe.

belle, bonne, folle, a un *effet d'intensité* (Charaudeau 2010), c'est-à-dire qu'elle souligne un *rapprochement sémantique* entre le qualifié femme et ces qualifiants. En effet, les qualifiants relevés, tout en s'intégrant au substantif femme, suggèrent en plus de la notion *qualitative*, une *valeur d'intensité*. Ils présentent une vision réductrice des femmes, dans la mesure où ce sont des qualifiants qui se rapportent soit aux attributs physiques soit aux attitudes peu morales des femmes. Ces qualifiants sont pourvus de marquage évaluatif. L'évaluation est esthétique dans *belle*, *bonne* et éthique dans *folle*. Ce marquage évaluatif : de type évaluation esthétique pour les proverbes français, et évaluation éthique dans les proverbes algériens découle de l'ancrage doxique algérien et français, dont le premier, est fondé sur le « bon » comportement et le second sur les traits physiques correspondant aux canons de beauté européens. Ce qui induit une construction différente de l'entité femme, puisque les éléments doxiques ne sont pas similaires aux communautés qui les sous-tendent.

Nous verrons par la suite que cette évaluation se matérialise davantage par l'attribution de propriétés à la femme.

## **2. Procédé de la qualification**

Nous nous attelons dans ce second versant au pendant linguistique de l'usage de la catégorie adjectivale : le *procédé* de *qualification*.

Rappelons que la notion de *procédé* désigne, dans cette optique, l'utilisation de catégories linguistiques pour sous-tendre une logique argumentative, comme l'affirme Charaudeau: (2010): « les procédés discursifs consistent à utiliser ponctuellement ou systématiquement certaines catégories de la langue, ou les procédés d'autres *mondes d'organisation du discours* pour (...) certains effets de persuasion. » (2010 : 82).

La catégorie linguistique, en l'occurrence adjectivale dans sa prédication de l'entité femme participe d'un processus spécifique et redondant à savoir : le *procédé* de *qualification*.

La qualification est une opération linguistique d'attribution de propriétés à une *entité* qui n'est pas arbitraire mais est soumise au substrat subjectif du sujet locuteur.

Par ailleurs, la qualification en tant que processus d'attribution de propriétés à un être, a la spécificité de ne pas être prise en charge par des moyens linguistiques qui lui sont propres.

En effet, la qualification peut être prise en charge par différentes catégories linguistiques : le nom, l'adjectif et le verbe. Cela est possible grâce au processus de *mise en dépendance* d'une unité linguistique : le *qualifiant* avec une

autre unité linguistique : le *qualifié*. Cette *mise en dépendance* est tributaire de trois paramètres :

1. La catégorie linguistique (ou la fonction grammaticale) : le nom, l'adjectif, le verbe, etc.

2. La connexion du qualifiant au qualifié, qui peut être *jointe* : c'est-à-dire liée directement au qualifié par une mise en apposition. Ou *disjointe* : c'est-à-dire que le qualifiant est rattaché au qualifié par une unité intermédiaire.

3. La place du qualifiant, si ce dernier est placé après ou avant le qualifié, ce que Charaudeau désigne respectivement par *postposition* et *antéposition*.

Par ailleurs, la qualification selon le même auteur se divise en deux types : *la qualification de l'être* et *la qualification du faire*, autrement dit, qualifier un être par ses *états qualificatifs* et qualifier un être par ses actions ou ses comportements. Cela revient à l'attribution de propriétés inhérentes à l'être, et à l'attribution de propriétés liées aux faire. *La qualification du faire* est relative aux propriétés qui caractérisent le faire d'un être, qui est donc qualification du comportement de l'être. Celle-ci se divise, à son tour, en deux types : *la qualification objective* et *la qualification subjective*. Ce type de qualification est pris en charge par différentes catégories grammaticales : l'adverbe, le nom ou le verbe.

*La qualification des êtres* consiste quant à elle, à définir un être en lui attribuant des états qualificatifs. Ce type de qualification est aussi assumé par différentes catégories grammaticales dont l'adjectif, le nom ou le verbe.

Nous verrons dans ce travail la qualification qui est associée à cette entité et les retombées sémantiques qui en découlent.

### **2.1. Qualification de l'être femme**

Comme nous l'avons précédemment explicité, la *qualification de l'être* à l'instar de la *qualification du faire* ne possède pas de formes linguistiques propres, elle peut être prise en charge par différentes catégories linguistiques : nom, adjectif et verbe. Ces derniers se mettent en relation avec le qualifié dans ce que Charaudeau appelle : *les procédés de mise en dépendance*. Rappelons que la *qualification de l'être* est définie comme un *processus conceptuel* qui consiste à attribuer des propriétés à un être. Les propriétés de la qualification résultent « de la manière dont l'Homme perçoit et construit la signification du monde », elles « reflètent le mode de vision <sup>23</sup> que l'homme-sujet -parlant projette sur les qualités des êtres » (Charaudeau, 2010: 326). La *qualification de l'être* est donc attenante à la

---

<sup>23</sup>-Charaudeau (2010) souligne que le *mode de vision* peut être *anthropologique* ou *socioculturel*. Les deux dépendent, cependant, du point de vue du sujet parlant. *Le mode de vision anthropologique* concerne la localisation des objets du monde par rapport au sujet parlant. *Le mode de vision socioculturel* tend à être spécifique à chaque communauté linguistique, puisque l'organisation de l'espace dépend de la communauté linguistique qui vit dans cet espace.

notion de propriétés. Relever les propriétés nous permettra d'une part, de comprendre comment se fait la construction de l'entité femme dans le discours proverbial algérien et français, d'autre part, savoir si les propriétés qualificatives imputées aux femmes diffèrent en fonction de l'arrière-plan doxique qui les sous-tend.

La propriété n'est pas une donnée objective, elle est tributaire du point de vue du sujet parlant, comme le stipule Charaudeau :

La qualité particulière qui identifie l'être à travers une manière d'être (...) ou une manière de faire (...), comme étant un processus qui consiste à attribuer une propriété à un être. La propriété dépend toujours de quelque chose d'autre que d'elle-même. , (Ibid., 2010: 326).

Définir un *être* consiste donc à lui octroyer une identité. L'identité est conçue comme « le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit le monde » (Charaudeau, 2010: 325). Cette identité peut prendre forme par deux opérations linguistiques : d'une part, *nommer* un *être* en fonction de l'espace dans lequel il se trouve et du temps dans lequel il se situe. D'autre part, le *nommer* en lui afférant des *qualités saillantes* : des *propriétés*. Celles-ci constituent « une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus. » (Charaudeau, 2010: 37).

Relever les propriétés associées à l'entité femme, nous permet, aussi, de mettre en évidence des stéréotypes de pensée<sup>24</sup> inhérents à cette *entité*, dans les deux univers linguistiques : algérien et français, puisque, dans cette optique, les propriétés révèlent le mode de vision<sup>25</sup> que le sujet parlant prête aux êtres du monde.

A partir de l'examen de proverbes extraits de notre corpus, nous tentons de savoir si l'identité de la femme dans deux univers linguistiques considérés : l'univers français et l'univers algérien font corrélérer des qualificatifs différents ou si nous avons affaire à une construction quasi identique de cette *entité*.

---

<sup>24</sup>-Notons que Schapira (2014) conçoit le stéréotype comme une notion qui s'analyse en deux catégories : le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue. Le stéréotype de pensée est défini comme les représentations schématiques qui permettent à l'individu d'appréhender le monde, qui se manifeste par divers moyens linguistiques et n'a donc pas de forme fixe (segments de phrases, phrases complètes, textes, ou même ouvrages entiers) et le distingue du stéréotype de langue, qui renvoie à l'ensemble des locutions, exprimant des représentations figées, ce dernier peut prendre forme par divers formes linguistiques dont le proverbe, les expressions idiomatiques... .

<sup>25</sup> -Selon Charaudeau (2010) le mode de vision se divise en trois types. Le mode de vision objectif, subjectif et objectif relatif. Le mode de vision objectif correspond à une perception des objets du monde du point de vue de leur *forme*, de leur *couleur*, du *sexe* et de *l'âge*, s'il s'agit d'une connaissance anthropologique. La vision subjective est une appréciation (positive ou négative) que le sujet émet sur ce qu'il perçoit. Enfin, le mode de vision objectif relatif correspond à une perception physique du monde qui implique une appréciation, à l'image de la qualification relative à la distance, les dimensions, les poids et les mouvements.

### 3. Propriétés relatives à la femme dans le discours proverbial au prisme de l'évaluation doxique

Les propriétés qualificatives associées aux femmes dans le discours proverbial émanent d'une instance doxique, qui bien qu'elle soit différente, puisqu'elle provient de deux communautés différentes : algérienne et française, porte en son sein une évaluation l'égard de la femme. Nous tenterons d'identifier la nature de cette évaluation et sa construction linguistique dans le discours proverbial.

Rappelons que par instance doxique, nous entendons doxa, qui est conçue comme les idées et opinions associées à un terme, comme le stipule Schapira : « En effet, la doxa est un terme générique pour un ensemble d'idées et d'opinions en vigueur à un moment historique précis dans une communauté régionale, nationale ou internationale voire pour certains de ses éléments dans le monde entier. » (2014: 67).

Nous tenterons de savoir si les propriétés qualitatives associées à la femme diffèrent, à l'image de la différence de la doxa qui sous-tend les deux communautés en question : la communauté algérienne et française.

Charaudeau affirme que « les *propriétés*<sup>26</sup> constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités,

---

<sup>26</sup>- Le caractère gras et italique est souligné par l'auteur lui-même.

des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit  
et qu'il assigne aux êtres ou aux processus. » (2010: 37).

Examinons quelques proverbes et voyons les propriétés qui  
sont associées à la femme :

1. Belle femme, mauvaise tête,  
Belle mule, mauvaise bête
2. Femme bonne vaut couronne
3. femme avare, galant escroc
4. Tout ce que Clerc laboure, folle femme  
dévore
5. Jolie fille porte sa dot sur le front
6. Dame blanche a le cul noir
7. الرجال غابية و النسوة سايبة  
« Les hommes sont absents et les femmes ont le  
champ libre »
8. عليك بالسائبة القريبة و المرة الغربية  
« Choisis un jardin à proximité et une femme  
étrangère »
9. المرأة عورة  
«La femme est considérée comme une chose dont  
on rougit »<sup>27</sup>
10. الشابة شهوة \* و العجوزة بلوة  
« La jolie fille est un plaisir la vieille un  
malheur ».
11. خذ المرأة الأصلية ولو كانت على الحصيرة.

---

<sup>27</sup> -Notons que Ben Cheneb ne mentionne que ce sens métaphorique de ce  
proverbe.

«Epoque une femme de noble origine même en  
dépensant ta fortune pour lui fournir son  
douaire »

Nous remarquons que les *états qualificatifs* relatifs à la femme, dans les proverbes algériens et français sont axés sur les attributs physiques et moraux que peuvent avoir les femmes. Ces *états qualificatifs* sont estampés d'évaluation, Charaudeau affirme dans ce sens :

Les propriétés peuvent être issues des appréciations positives ou négatives que les sujets parlants portent sur les êtres ou leurs comportements. Ces jugements qui sont toujours marqués au sceau d'une valeur (variable selon les normes sociales). (2010: 39).

Dans notre corpus, les *états qualificatifs* sont liés aux attributs moraux et physiques, les premiers sont davantage présents dans les proverbes algériens que dans les proverbes français, comme le montrent les qualificatifs: سايبة (femme ayant le champ libre), الغريبة (femme étrangère), عورة (femme strabique et objet dont on rougit), بلوة ( femme de malheur), شهوة (un plaisir), الأصيلة ( femme de noble origine<sup>28</sup>). En français : *bonne, avare et folle*.

Les proverbes français sont quant à eux, axés principalement sur les attributs physiques: *belle, jolie et blanche*.

---

<sup>28</sup>- C'est la traduction de Ben Cheneb (1906).

Ces qualificatifs sont empreints d'une appréciation d'ordre *esthétique*<sup>29</sup> qui « définit en termes de *beau* et de *laid* ce que sont les êtres de la nature, les représentations que les hommes en donnent (l'expression artistique) ou les objets qu'ils fabriquent. » (2010: 814).

Nous remarquons également la présence de l'évaluation éthique, celle-ci est pensée par Charaudeau comme ce qui « définit en termes de *bien* et de *mal* ce que doivent être les comportements humains au regard d'une morale *externe* (les règles de comportement sont imposées à l'individu par un consensus social) ou *interne* (l'individu se donne ses propres règles de comportement) ». (2010 : 815).

L'évaluation éthique est dominante dans les proverbes algériens, comme en témoignent les proverbes suivant : غايية و الرجال النَّسوة سايبة (Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre), عليك بالسانية القريبة و المرة الغربية, (Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère), المرأة عورة (La femme est considérée comme une chose dont on rougit), خُذ المرأة الأصيلة ولو كانت على الحصيرة (Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire).

Dans les proverbes français, cette évaluation est moins présente comme nous pouvons le constater à travers les

---

<sup>29</sup>-Charaudeau (2010) distingue cinq domaines d'évaluation : le domaine de la *Vérité*, le domaine de l'*éthique*, le domaine de l'*esthétique*, de l'*hédonique* et le domaine du *pragmatique*.

proverbes suivants : « Femme bonne vaut couronne », « A femme avare, galant escroc » et « Tout ce que Clerc laboure, folle femme dévore ».

L'étude du procédé de *qualification* nous a conduit à examiner la *qualification de l'être* femme à travers des *propriétés* qui lui sont associées dans le discours proverbial algérien et français. L'analyse de ce procédé a révélé que bien qu'il y ait des propriétés de natures différentes dans les deux langues, l'entité femme est évaluée. Cette évaluation est d'ordre *esthétique* dans le proverbe français et *éthique* dans le proverbe algérien.

### **Conclusion**

L'analyse de la mise en mots de la femme dans le discours proverbial algérien et français a révélé une prédication quasi identique de cette *entité* dans les deux langues considérées. Cette prédication se fonde sur la même catégorie linguistique l'adjectif -épithète-et le même *procédé discursif* de *qualification*.

L'analyse de cette catégorie adjectivale a mis en évidence qu'à travers la présence de la même catégorie adjectivale épithète, à des positions différentes, selon les contraintes linguistiques de chaque langue, subsiste une *axiologisation*<sup>30</sup> doxique. Cette axiologisation prend forme par l'usage de la

---

<sup>30</sup>- Dans le sens d'évaluation axiologique.

catégorie adjectivale à travers notamment l'emploi de qualificatifs négativement marqués dans les deux langues, mais aussi par des positions différentes qui induisent des retombées sémantiques diverses dans la construction de *l'entité* femme. Positionnés différemment en fonction des contraintes linguistiques de chaque langue, ces adjectifs apparaissent en *postposition* et *antéposition* en français et *postposition* en arabe algérien. Les deux positions font corrélérer des *états qualificatifs* négativement marqués, présentés comme consubstantiels à l'existence de *l'entité* femme. L'axiologisation est aussi présente dans le *procédé discursif* de qualification à travers la présence exclusive de la *qualification de l'être femme*. L'identification de la *femme* s'est ainsi faite par des propriétés doublement évaluatives : évaluation esthétique pour les proverbes français et évaluation éthique pour les proverbes algériens. L'évaluation axiologique est le pendant de la trame doxique qui sous-tend les proverbes algériens et français.

La parole proverbiale tant algérienne que française est ainsi truffée de jugements évaluatifs à l'égard de la femme, même si cette évaluation est de nature différente (esthétique et éthique), parce qu'elle correspond à l'arrière-plan doxique spécifique qui préside aux deux langues en question. Ce qui nous fait dire qu'il ya une construction quasi identique de *l'entité* femme dans la parole proverbiale a algérienne et française.

**Bibliographie :**

- BEN CHENEB, M., 1906 [2013], *Proverbes de l'Algérie et du Maghreb*, Médéa, Filtes édition.
- BOUTARENE, K., 1986, *Proverbes et dictons populaires algériens*, Alger, Office des publications universitaires.
- CADIOT, P., et VISETTI, Y.M., 2008, « Proverbe, sens commun et communauté de langage », *Langages*, n°170, URL: [//https://doi.org/10.3917/lang.170.0079](https://doi.org/10.3917/lang.170.0079), [consulté le 30.09 .2021]
- CHARAUDEAU, P., 1992, [2010], *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, P., 1994, « une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, n°117, Larousse, Paris, URL : [//www.patrick-charaudeau.com/Une-analyse-semiolinguistique-du,64.html](http://www.patrick-charaudeau.com/Une-analyse-semiolinguistique-du,64.html)/. Consulté le 09.01/2018, p. 1-10.
- CHERIGUEN, F., 1997, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*. Casbah édition, Alger.
- EL KASSAS, D., 2005, *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*, Thèse de doctorat en sciences du langage, université Paris7.
- FEKRI, S-C., 2019, « L'adjectif qualificatif, étude contrastive en français et en arabe », [</hal.archivesouvertes.fr/hal->0214196/document/](https://hal.archivesouvertes.fr/hal-0214196/document/), [consulté le 10.06.2020].

L'adjectif qualificatif associé à la femme dans le discours proverbial algérien  
et français revue *Socles*

JACKIEWICZ, A., 2014, « Etudes sur l'évaluation axiologique :  
présentation », *Langue française*, n°184, p. 5-16, URL :  
[// Cairn.info/revue-languefrancaise-2014-4-page-5.htm](http:// Cairn.info/revue-languefrancaise-2014-4-page-5.htm) //,  
[consulté le 20 .08.2021].

JEBALI, A., 2005, « La modification adjectivale en arabe à la  
lumière de la grammaire adaptative », URL: [//corela-  
revues.org/574/](http://corela-revues.org/574/). [Consulté le 12.10.2017], p. 1-17.

POTTIER B., 1992, *Sémantique générale*, Paris. Presses  
universitaires de France.

SCHAPIRA, C., 2014, « Les stéréotypes : stéréotypes de pensée et  
stéréotypes de langue » URL : [//https://www.shs-  
conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf\\_cmlf14\\_0  
1398/shsconf\\_cmlf14\\_01398.html](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf_cmlf14_01398/shsconf_cmlf14_01398.html). [Consulté le 30.09.2021]